



FEDERATION
DES CLUBS
DE LA DEFENSE



HOCKEY CLUB DES ARMÉES

Lyon, Le 01 mars 2022
N° 2022-04 / FCD / HCA

NOTE

à l'attention

des destinataires en bas de page

OBIET : Participation du club au tournoi des Gnafrons de Lyon

Le Hockey Club des Armées participe au tournoi de hockey-sur-glace organisé par le Lyon Hockey Club Association qui aura lieu le samedi 28 et dimanche 29 mai 2022 à Lyon (Patinoire Charlemagne – 100 cours Charlemagne, 69007 Lyon).

La présente note précise les modalités pratiques d'organisation de ce regroupement.

Julien DIEZ
Président du Hockey Club des Armées

DESTINATAIRES : HCA ; INTÉRESSÉS
INFO : FCD ; FCD LIGUE ARA

1. TENUE

Les participants seront en tenue « club » ou tenue civile correcte durant toute la durée de l'évènement et pendant les activités. La tenue et le comportement des personnels ne devront pas porter atteinte à l'image de l'institution militaire. Le responsable de l'équipe en tant que chef de détachement est chargé de faire respecter ces consignes élémentaires. Il restera en permanence joignable au 06.23.91.54.76.

2. DÉPLACEMENT

Chaque participant effectuera le déplacement par ses propres moyens. Il pourra éventuellement bénéficier d'un véhicule de service après demande (sillage) auprès de son unité. Les véhicules des armées sont assurés par la FCD par convention pour les déplacements sportifs des CSA. Il est à rappeler qu'il faut privilégier le covoiturage. Chaque participant se déplaçant par voie routière devra fournir, avant le 14 avril 2022 au secrétariat du club, la marque, modèle et le numéro d'immatriculation du véhicule concerné (et si celui-ci est un véhicule personnel ou de service).

3. HEBERGEMENT

Lieu : Quartier Général Frère – 22 Avenue Leclerc – 69007 Lyon.

Nuitée du vendredi 27 mai et du samedi 28 mai 2022.

Consigne : Prévoir son propre couchage.

4. REPAS

Vendredi 27 mai :

- Repas du soir au restaurant « Accanto » Lyon 7 (à la charge de chacun)

Samedi 28 mai :

- Repas du midi au restaurant « Midi-Minuit » Lyon 2 (compris dans l'organisation)
- Repas du soir dans le secteur civil (à définir – à la charge de chacun)

Dimanche 29 mai

- Repas du midi au restaurant « Midi-Minuit » Lyon 2 (pris en charge par le club)

5. TARIFS

Le club prend à sa charge les frais de restauration supplémentaire non pris en compte dans l'organisation du tournoi (soit 208 euros).

Chaque participant devra toutefois effectuer le règlement de 60 euros qui correspond aux frais d'engagement, ainsi que du repas du samedi midi.

Le règlement est à faire parvenir au secrétariat du club avant le 30 avril 2022.

6. PASS SANITAIRE, ACCES ETABLISSEMENTS, LIEUX ET EVENEMENTS

Les mesures sanitaires devront être strictement appliquées.

Aux vues des évolutions, sans cesse, des mesures applicables, il est impératif de se référer aux mesures gouvernementales qui seront diffuser sur le site https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/covid_19/ et qui s'appliqueront sur toute la période de l'évènement.

7. LISTE DES CONVOQUÉS (par ordre alphabétique)

CCH BERNARDI Mathieu (11^e RAMA – LA LANDE D'OUÉ)
CNE BOURDON-IVANUSIC Romain (BA118 – MONT-DE-MARSAN)
M. BUIGNET Marc (Retraité de l'Armée de Terre)
ADJ CAILLOT Christophe (GEND – BM de BEYNES)
LTN CHAUMIER Nathan (BSPP – VILLENEUVE-ST-GEORGES)
ADC CHEYLAN Yann (DA 273 – ROMORANTIN)
CNE COGNARD Amandine (ESA – BRON)
ADJ DIEZ Julien (GRS SE - 99^e RI)
MT FORMOSA Bertrand (MPC – BASE NAVALE DE CHERBOURG)
ADJ GOSSELIN Ludovic (Escadron GEN mobile 19/9 – NOYON)
QM2 LEPRIZÉ--LAURY Julien (ESNLE – BREST)
SGT MANSON Alexandre (Base Ecole 6^e RHC – DAX)
AVT MULLER Anthony (BA 123 – ORLEANS)
CCH RIASSI Abdelali (13^e DBLE – Camp du Larzac)
CC SICLET Emmanuel (DSAE/ BA 107 – VELIZY-VILLACOUBLAY)
SM BERTHE Clémence (DSSF – TOULON)
ADJ THOUROUDE Olivier (QGF LYON)